ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Concours d'entree

Question écrite n° 47457

Texte de la question

M. Eric Duboc attire l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur les consequences de l'application de la reforme des classes preparatoires aux grandes ecoles et en particulier des concours d'admission a ces etablissements. La mise en place d'une banque de notes pour la filiere physique et technologie destinee a diminuer les couts et a regler les problemes de calendrier se traduit en fait par une augmentation considerable des frais d'inscription puisque les eleves et leurs parents devront desormais debourser une somme superieure a 12 000 francs pour cette operation. Pour les concours 1996, la depense etait de l'ordre de 2 000 francs pour un nombre de places equivalent. Inevitablement, l'investissement exige conduira les etudiants a renoncer a certains concours introduisant ainsi une selection par l'argent, incompatible avec les principes qui fondent l'ecole republicaine. Pour mettre fin a une situation source d'une grave injustice, il lui demande donc de bien vouloir etudier tres rapidement une reduction des couts d'inscription aux concours des la session 1997 afin de retablir l'egalite des chances entre les candidats aux grandes ecoles.

Données clés

Auteur : M. Duboc Éric
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47457
Rubrique : Grandes ecoles
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 335